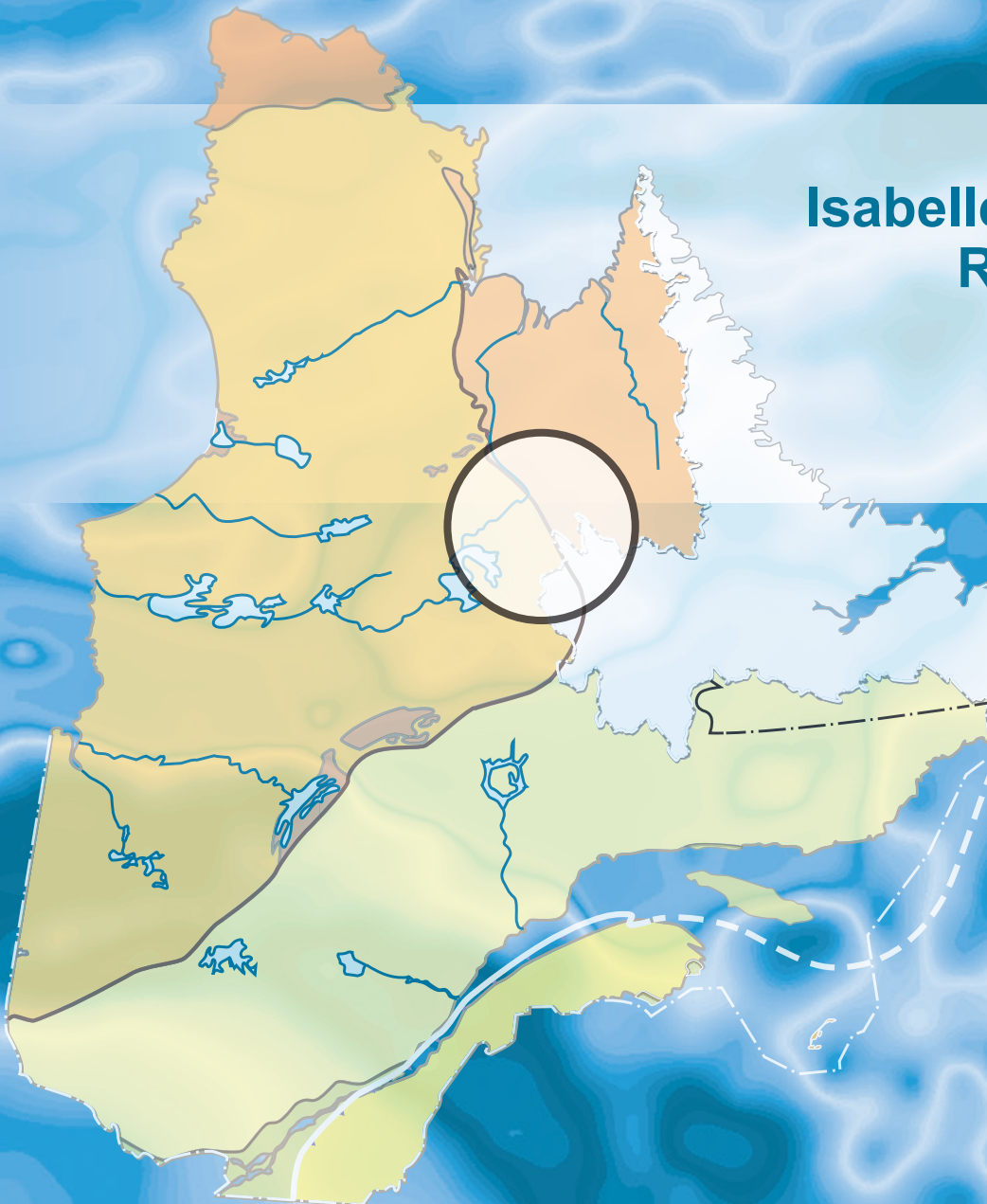


# Levé magnétique et spectrométrique aéroporté dans le secteur du lac Romanet, Province de Churchill

**Isabelle D'Amours et  
Rachid Intissar  
DP 2013-02**



# Levé magnétique et spectrométrie aéroporté dans le secteur du lac Romanet, Province de Churchill

Isabelle D'Amours et Rachid Intissar (MRN)

DP 2013-02

## INTRODUCTION

---

Poursuivant son objectif de détermination de secteurs stratégiques pour des travaux d'exploration minérale, Géologie Québec a réalisé durant l'été 2012 deux nouveaux levés géophysiques dans la Province géologique de Churchill, dans la partie centrale de la Fosse du Labrador au nord-ouest de Schefferville et au sud-est de Kuujjuaq (figure 1; présent rapport et D'Amours et Intissar, 2013). Ces levés avec les deux autres réalisés pendant l'été 2011 (D'Amours et Intissar, 2012a et b) ont permis d'identifier plusieurs cibles d'explorations présentées dans des documents promotionnels (D'Amours et Simard, 2012; Clark et D'Amours, 2012; Intissar *et al.*, 2013).

Le levé magnétique et de spectrométrie de rayonnement gamma présenté dans ce document, couvre en totalité ou en partie 33 feuillets SNRC au 1/50 000 (figure 2 et tableau 1). Il vise à offrir un inventaire géophysique de grande qualité dans une région qui comprend plusieurs zones très peu explorées. Pour chacun des SNRC, une série de 10 cartes est disponible soit : la composante résiduelle du champ magnétique total, la première dérivée du champ magnétique, le taux d'absorption naturel des rayons gamma dans l'air, le potassium, l'uranium, le thorium, le rapport  $eqU/eqTh$ , le rapport  $eqU/K$ , le rapport  $eqTh/K$  et la carte de l'image ternaire des radioéléments. La liste des différentes cartes disponibles est présentée au tableau 1. Les données numériques, incluant les mailles et les bases de données en format Geosoft sont également disponibles et peuvent être commandées sous l'item « autres données numériques », à partir du produit « **E-Siggeom (Examine)** », à l'adresse suivante : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/produits-services/mines.jsp>

## MÉTHODOLOGIE

---

Le présent levé a été exécuté par Géo Data Solutions GDS entre le 21 juin et le 11 septembre 2012. Deux avions bimoteurs Piper Navajo immatriculés C-FQQB et C-FVTL ont été utilisés. Ces avions étaient équipés d'un magnétomètre à vapeur de césium à faisceau partagé (sensibilité de 0,005 nT) installé dans une poutre de queue. L'espacement nominal des traverses était de 300 m et celui des lignes de contrôle, de 2000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale au-dessus du sol de 80 m. Les traverses étaient orientées E-W (latitude constante) perpendiculairement aux lignes de contrôle (longitude constante). La trajectoire de vol a été restituée par l'application, après vol, de corrections différentielles aux données brutes du système GPS.

### Données magnétiques

Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences du champ magnétique total mesurées aux intersections des lignes de contrôle et des traverses. Ces différences ont été analysées afin d'obtenir un jeu de données du champ magnétique total nivelées le long de chaque traverse. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage ayant une maille de 75 m. Le champ géomagnétique international de référence (IGRF), défini à une altitude de 552 m en date du 3 août 2012, a été soustrait. La soustraction de l'IGRF nous permet d'obtenir une résiduelle essentiellement reliée à l'aimantation de la croûte terrestre.

La dérivée première verticale du champ magnétique total résiduel représente le taux de variation du champ magnétique total résiduel suivant la verticale. Le calcul de la dérivée première verticale supprime les composantes de grande longueur d'onde du champ magnétique total résiduel et améliore considérablement la résolution des anomalies plus faibles, rapprochées ou superposées. L'une des propriétés intéressantes des cartes de la dérivée première verticale est la coïncidence de la courbe de niveau zéro et des contacts verticaux aux hautes latitudes magnétiques. La valeur de la dérivée première verticale a été calculée directement de la grille du champ magnétique total résiduel en utilisant les transformées de Fourier (FFT).

### **Cibles d'exploration diamantifères déterminées à partir des données magnétiques**

Des cibles représentant possiblement des cheminées verticales de kimberlite ont été identifiées à partir des anomalies magnétiques plus ou moins circulaires sur la carte du champ magnétique total résiduel. Le processus d'identification de telles anomalies fait intervenir un algorithme mis au point par Keating (1995) et qui modélise un cylindre vertical d'une longueur infinie et d'un rayon connu (figure 3). Les anomalies magnétiques présentant un coefficient de corrélation avec le modèle calculé avec les paramètres décrits au tableau 2, dont la valeur absolue (positive ou négative) est supérieure à 0,90, sont présentées sur les cartes de la dérivée première verticale par des cercles dont le rayon est proportionnel au coefficient de corrélation. Les coefficients de corrélation négatifs représentent une aimantation inverse, une situation fréquemment observée pour les cheminées kimberlitiques dans les Territoires du Nord-Ouest (Keating and Sailhac, 2004). Les paramètres du cylindre sont choisis en fonction de la dimension de la maille (75 m) de façon à ce que la réponse modélisée soit de dimension semblable à la fenêtre d'analyse (600 m ou 9 cellules). Cette dernière devant être de dimension suffisante pour que la corrélation soit statistiquement significative. Considérant ces éléments, un cylindre de 200 m de diamètre est la plus petite dimension pouvant être utilisé pour ce levé.

### **Données de spectrométrie gamma**

Les lectures du rayonnement gamma ont été effectuées à l'aide d'un spectromètre gamma de Radiation Solutions Inc., modèle RS-500, utilisant comme capteur des cristaux de NaI de 4,2 litres. Le volume total de cristaux orientés vers le bas était de 33,6 litres tandis que le volume total de cristaux orientés vers le haut était de 8,4 litres. Ces derniers ont été utilisés pour la correction cosmique et pour la mesure des variations du rayonnement naturel causées par le radon atmosphérique. Ce système compile, à partir des réponses individuelles des cristaux de NaI(Tl), un spectre de 512 canaux en respectant une distribution de Poisson. La calibration des spectres est réalisée en comparant plusieurs pics gamma naturels aux spectres enregistrés.

Le potassium est mesuré directement d'après les photons gamma de 1 460 keV émis par le  $^{40}\text{K}$ , tandis que l'uranium et le thorium sont mesurés indirectement d'après les photons gamma émis par des produits de filiation ( $^{214}\text{Bi}$  pour l'uranium et  $^{208}\text{Tl}$  pour le thorium). Les plages d'énergie utilisées pour mesurer le Potassium, l'uranium et le thorium sont respectivement : de 1 370 à 1 570 keV, de 1 660 à 1 860 keV et de 2 410 à 2 810 keV.

Les spectres du rayonnement gamma ont été enregistrés à des intervalles d'une seconde. Les comptes obtenus à l'aide des cristaux orientés vers le haut ont été intégrés dans la fenêtre de 1 660 à 1 860 keV, pour la mesure des variations du radon, et dans la fenêtre de 3 000 keV et plus pour la mesure des rayons cosmiques. Toutes les mesures ont été corrigées de l'influence du rayonnement cosmique, de la radioactivité de l'aéronef et des produits de désintégration du radon atmosphérique. Les données ont ensuite été corrigées pour tenir compte de la diffusion spectrale dans le sol, l'air et les capteurs. Les effets produits par les variations de la hauteur de vol, de la température et de la pression, ont été corrigés avant la conversion des données en concentration équivalente au sol. Ces corrections ont été appliquées en utilisant les paramètres définis lors des vols d'étalonnage réalisés au-dessus du site de Breckenridge.

Les concentrations des différents radioéléments ont ensuite été interpolées suivant une grille ayant une maille de 75 mètres. Les rapports  $\text{eqU}/\text{eqTh}^1$ ,  $\text{eqU}/\text{K}$  et  $\text{eqTh}/\text{K}$  furent finalement calculés à partir de ces grilles tout en réduisant au minimum les erreurs statistiques.

---

<sup>1</sup> L'emploi du terme **équivalent** (eq) est utilisé pour les concentrations d'uranium et de thorium. Ces concentrations (en poids) sont déterminées indirectement d'après leurs produits de filiation ( $\text{Bi}^{214}$  &  $\text{Tl}^{208}$  respectivement) qui sont supposés être à l'équilibre avec l'isotope parent. La concentration de potassium est déterminée directement d'après  $\text{K}^{40}$ . (IAEA-TECDOC-323, 1991)

## RÉFÉRENCES

---

- CLARK, T. – D'AMOURS, I., 2012 – Interprétations structurales et métallogéniques dans la Fosse du Labrador d'après les cartes magnétique et spectrométrique. Ministère des Ressources naturelles, Québec; RP 2012-02, 12 pages.
- COYEL, M. – KISS, F. – Série des cartes géophysiques, parties des SNRC 23 G, 23 F01, Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2011-05, 6 pages, 18 plans, données numériques.
- D'AMOURS, I. – INTISSAR, R., 2013 – Levé magnétique et spectrométrie aéroporté dans le secteur de la rivière à la Baleine, Province de Churchill. Ministère des Ressources naturelles, Québec; DP 2013-03, 9 pages, 170 plans, données numériques.
- D'AMOURS, I. – INTISSAR, R., 2012a – Levé magnétique et spectrométrie aéroporté dans le secteur du lac Lemoyne, Province de Churchill. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2011-06, 8 pages, 200 plans, données numériques.
- D'AMOURS, I. – INTISSAR, R., 2012b – Levé magnétique et spectrométrie aéroporté dans le secteur de la rivière Koksoak, Province de Churchill. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2011-07, 8 pages, 180 plans, données numériques.
- D'AMOURS, I. – SIMARD, M., 2012 – Cibles d'exploration déterminées à partir des données de spectrométrie dans les secteurs du lac Le Moyne et de la rivière Koksoak, Province de Churchill. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; PRO 2012-01, 8 pages.
- DEVEAU, S. W. – MCKINNON-MATTHEWS, J. – HARRIS, B. – STOLLENWERK, M. – DOHERTY, M. – MCCALL, L., 2001 – The 2000-2001 Exploration Program on the Quebec 7 property. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; GM 59375, 1326 pages, 11 cartes, données numériques.
- DUMONT, R., 2009 – Levé aéromagnétique haute résolution à l'est de Schefferville. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2009-04, 96 pages, 7 plans, données numériques.
- DUMONT, R. – DOSTALER, F., 2010 – Séries des cartes géophysiques, parties des SNRC 24K et 24L, Levé magnétique aéroporté de la région de la Baie d'Ungava, Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2010-08, 6 pages, 2 plans, données numériques.
- DUMONT, R. – JONES, A., 2012a – Levé aéromagnétique de la région du Batholithe de Mistastin, parties des SNRC 13M, 14D, 23P et 24A, Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2012-05, 6 pages, 30 plans, données numériques.
- DUMONT, R. – JONES, A., 2012b – Levé gradio-gravimétrique et magnétique de la région du lac Strange, SNRC 24A/8, Québec et Terre-Neuve-et-Labrador Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2012-06, 6 pages, 4 plans, données numériques.
- DUMONT, R. – FORTIN, R. – HEFFORD, S. – DOSLATER, F., 2010a – Série des cartes géophysiques, parties des SNRC 13 L, 13 M, 23-I, 23 J, 23-O, 23 P, Levés géophysiques lac Ramusio et lac Attikamagen région de Schefferville. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2010-07, 6 pages, données numériques.
- DUMONT, R. – FORTIN, R. – HEFFORD, S. – DOSLATER, F., 2010b – Série des cartes géophysiques, parties des SNRC 23-I, 23 J, 23-O et 23 P, Levé géophysique lac Attikamagen, région de Schefferville. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2010-02, 6 pages, données numériques.
- DUMONT, R. – FORTIN, R. – HEFFORD, S. – DOSLATER, F., 2010c – Série des cartes géophysiques, parties des SNRC 13 L, 13 M, 23-I et 23 P, Levé géophysique lac Ramusio, région de Schefferville. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec; DP 2010-01, 6 pages, données numériques.
- INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY., 1991 – Airborne Gamma Ray Spectrometer surveying. IAEA-TECDOC-323, Vienna, 97 pages.
- INTISSAR, R. – MAURICE, C. – CLARK, T. – D'AMOURS, I., 2013 – Cibles d'exploration déterminées à partir des données de spectrométrie dans les secteurs du lac Romanet et de la rivière à la Baleine, Province de Churchill. Ministère des Ressources naturelles, Québec; PRO 2013-01, 17 pages.
- KEATING, P., 1995 – A simple technique to identify magnetic anomalies due to kimberlite pipes. Exploration and Mining Geology; volume 4, pages 121-125.
- KEATING, P. – SAILHAC, P., 2004– Use of the analytical signal to identify magnetic anomalies due to kimberlite pipes. Geophysics; volume 69, pages 180-190.

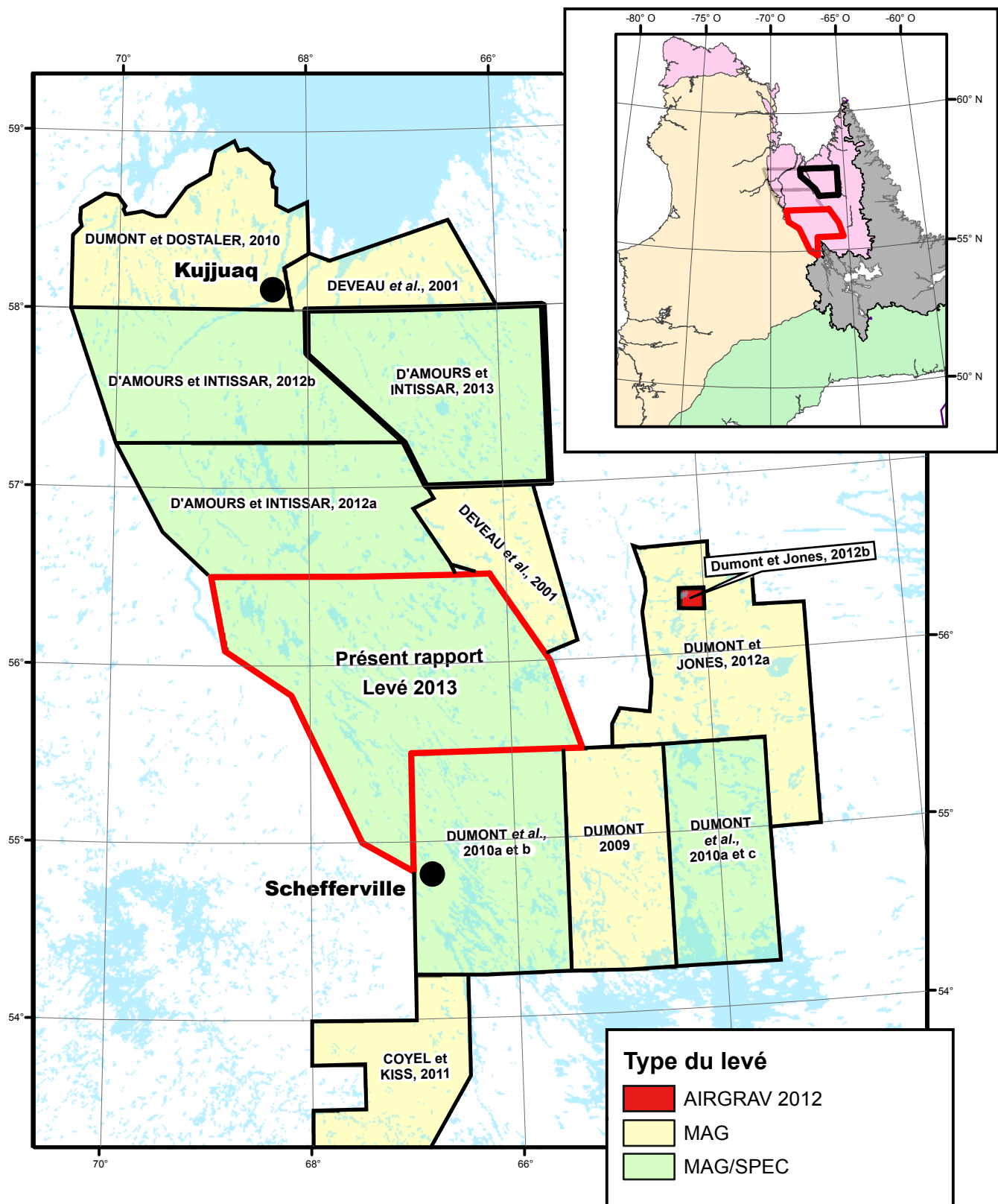


FIGURE 1 – Localisation du présent levé et d'autres publications.

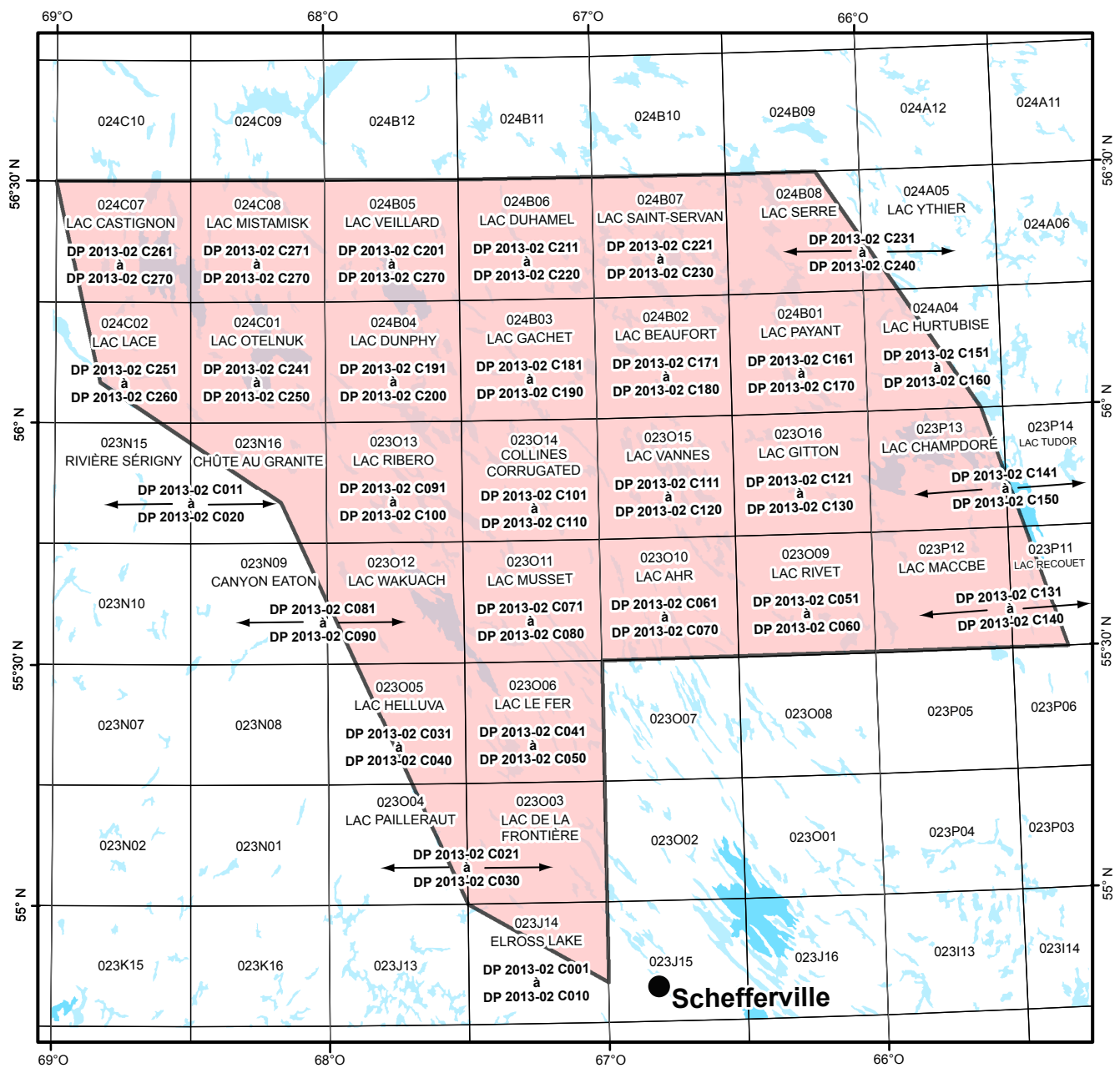
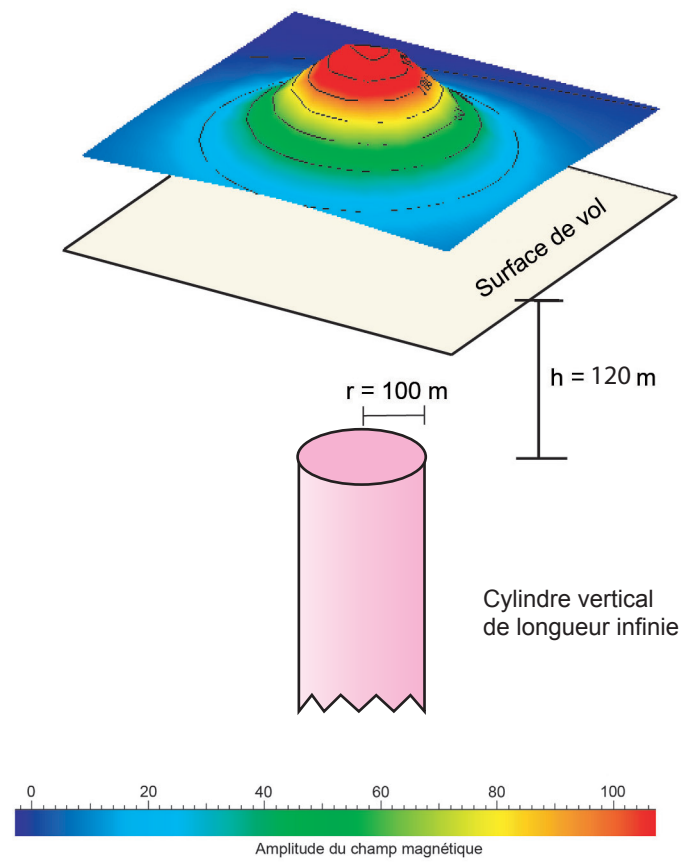


FIGURE 2 – Localisation et sommaire des numéros de cartes.



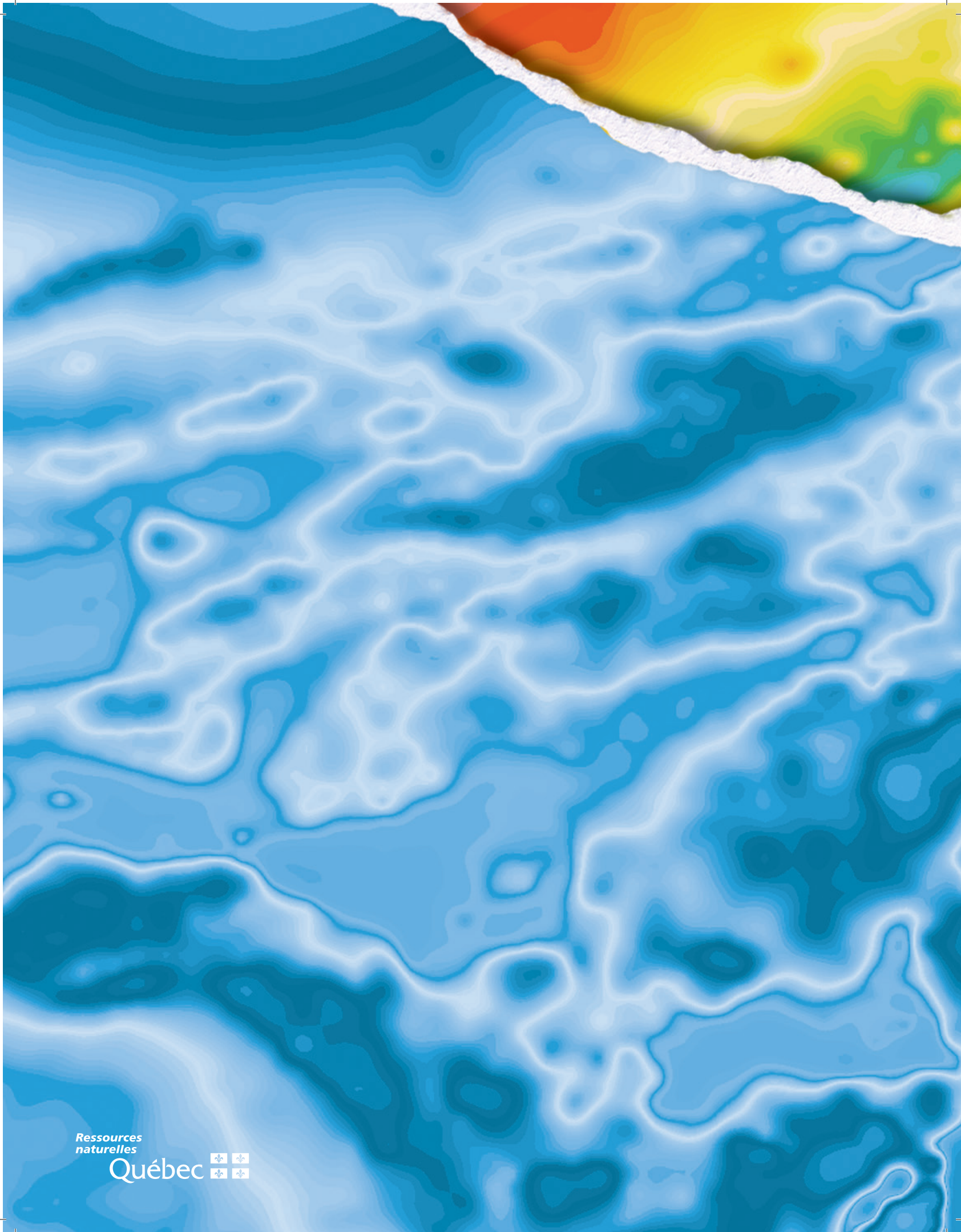
**FIGURE 3** – Modèle théorique utilisé pour le calcul du coefficient de Keating (Keating, 1995).

**TABLEAU 1 – Sommaire des numéros de cartes.**

Feuillet SNRC	Numérotation des cartes - No de Publication des cartes									
	Champ total	Première dérivée	Taux rayons g	K	U	Th	U/Th	U/K	Th/K	Ternaire
23J14	DP 2013-02 C001	DP 2013-02 C002	DP 2013-02 C003	DP 2013-02 C004	DP 2013-02 C005	DP 2013-02 C006	DP 2013-02 C007	DP 2013-02 C008	DP 2013-02 C009	DP 2013-02 C010
23N16 avec 23N15	DP 2013-02 C011	DP 2013-02 C012	DP 2013-02 C013	DP 2013-02 C014	DP 2013-02 C015	DP 2013-02 C016	DP 2013-02 C017	DP 2013-02 C018	DP 2013-02 C019	DP 2013-02 C020
23O03 avec 023O04	DP 2013-02 C021	DP 2013-02 C022	DP 2013-02 C023	DP 2013-02 C024	DP 2013-02 C025	DP 2013-02 C026	DP 2013-02 C027	DP 2013-02 C028	DP 2013-02 C029	DP 2013-02 C030
23O05	DP 2013-02 C031	DP 2013-02 C032	DP 2013-02 C033	DP 2013-02 C034	DP 2013-02 C035	DP 2013-02 C036	DP 2013-02 C037	DP 2013-02 C038	DP 2013-02 C039	DP 2013-02 C040
23O06	DP 2013-02 C041	DP 2013-02 C042	DP 2013-02 C043	DP 2013-02 C044	DP 2013-02 C045	DP 2013-02 C046	DP 2013-02 C047	DP 2013-02 C048	DP 2013-02 C049	DP 2013-02 C050
23O09	DP 2013-02 C051	DP 2013-02 C052	DP 2013-02 C053	DP 2013-02 C054	DP 2013-02 C055	DP 2013-02 C056	DP 2013-02 C057	DP 2013-02 C058	DP 2013-02 C059	DP 2013-02 C060
23O10	DP 2013-02 C061	DP 2013-02 C062	DP 2013-02 C063	DP 2013-02 C064	DP 2013-02 C065	DP 2013-02 C066	DP 2013-02 C067	DP 2013-02 C068	DP 2013-02 C069	DP 2013-02 C070
23O11	DP 2013-02 C071	DP 2013-02 C072	DP 2013-02 C073	DP 2013-02 C074	DP 2013-02 C075	DP 2013-02 C076	DP 2013-02 C077	DP 2013-02 C078	DP 2013-02 C079	DP 2013-02 C080
23O12 avec 23N09	DP 2013-02 C081	DP 2013-02 C082	DP 2013-02 C083	DP 2013-02 C084	DP 2013-02 C085	DP 2013-02 C086	DP 2013-02 C087	DP 2013-02 C088	DP 2013-02 C089	DP 2013-02 C090
23O13	DP 2013-02 C091	DP 2013-02 C092	DP 2013-02 C093	DP 2013-02 C094	DP 2013-02 C095	DP 2013-02 C096	DP 2013-02 C097	DP 2013-02 C098	DP 2013-02 C099	DP 2013-02 C100
23O14	DP 2013-02 C101	DP 2013-02 C102	DP 2013-02 C103	DP 2013-02 C104	DP 2013-02 C105	DP 2013-02 C106	DP 2013-02 C107	DP 2013-02 C108	DP 2013-02 C109	DP 2013-02 C110
23O15	DP 2013-02 C111	DP 2013-02 C112	DP 2013-02 C113	DP 2013-02 C114	DP 2013-02 C115	DP 2013-02 C116	DP 2013-02 C117	DP 2013-02 C118	DP 2013-02 C119	DP 2013-02 C120
23O16	DP 2013-02 C121	DP 2013-02 C122	DP 2013-02 C123	DP 2013-02 C124	DP 2013-02 C125	DP 2013-02 C126	DP 2013-02 C127	DP 2013-02 C128	DP 2013-02 C129	DP 2013-02 C130
23P12 avec 23P11	DP 2013-02 C131	DP 2013-02 C132	DP 2013-02 C133	DP 2013-02 C134	DP 2013-02 C135	DP 2013-02 C136	DP 2013-02 C137	DP 2013-02 C138	DP 2013-02 C139	DP 2013-02 C140
23P13 avec 23P14	DP 2013-02 C141	DP 2013-02 C142	DP 2013-02 C143	DP 2013-02 C144	DP 2013-02 C145	DP 2013-02 C146	DP 2013-02 C147	DP 2013-02 C148	DP 2013-02 C149	DP 2013-02 C150
24A04	DP 2013-02 C151	DP 2013-02 C152	DP 2013-02 C153	DP 2013-02 C154	DP 2013-02 C155	DP 2013-02 C156	DP 2013-02 C157	DP 2013-02 C158	DP 2013-02 C159	DP 2013-02 C160
24B01	DP 2013-02 C161	DP 2013-02 C162	DP 2013-02 C163	DP 2013-02 C164	DP 2013-02 C165	DP 2013-02 C166	DP 2013-02 C167	DP 2013-02 C168	DP 2013-02 C169	DP 2013-02 C170
24B02	DP 2013-02 C171	DP 2013-02 C172	DP 2013-02 C173	DP 2013-02 C174	DP 2013-02 C175	DP 2013-02 C176	DP 2013-02 C177	DP 2013-02 C178	DP 2013-02 C179	DP 2013-02 C180
24B03	DP 2013-02 C181	DP 2013-02 C182	DP 2013-02 C183	DP 2013-02 C184	DP 2013-02 C185	DP 2013-02 C186	DP 2013-02 C187	DP 2013-02 C188	DP 2013-02 C189	DP 2013-02 C190
24B04	DP 2013-02 C191	DP 2013-02 C192	DP 2013-02 C193	DP 2013-02 C194	DP 2013-02 C195	DP 2013-02 C196	DP 2013-02 C197	DP 2013-02 C198	DP 2013-02 C199	DP 2013-02 C200
24B05	DP 2013-02 C201	DP 2013-02 C202	DP 2013-02 C203	DP 2013-02 C204	DP 2013-02 C205	DP 2013-02 C206	DP 2013-02 C207	DP 2013-02 C208	DP 2013-02 C209	DP 2013-02 C210
24B06	DP 2013-02 C211	DP 2013-02 C212	DP 2013-02 C213	DP 2013-02 C214	DP 2013-02 C215	DP 2013-02 C216	DP 2013-02 C217	DP 2013-02 C218	DP 2013-02 C219	DP 2013-02 C220
24B07	DP 2013-02 C221	DP 2013-02 C222	DP 2013-02 C223	DP 2013-02 C224	DP 2013-02 C225	DP 2013-02 C226	DP 2013-02 C227	DP 2013-02 C228	DP 2013-02 C229	DP 2013-02 C230
24B08 avec 24A05	DP 2013-02 C231	DP 2013-02 C232	DP 2013-02 C233	DP 2013-02 C234	DP 2013-02 C235	DP 2013-02 C236	DP 2013-02 C237	DP 2013-02 C238	DP 2013-02 C239	DP 2013-02 C240
24C01	DP 2013-02 C241	DP 2013-02 C242	DP 2013-02 C243	DP 2013-02 C244	DP 2013-02 C245	DP 2013-02 C246	DP 2013-02 C247	DP 2013-02 C248	DP 2013-02 C249	DP 2013-02 C250
24C02	DP 2013-02 C251	DP 2013-02 C252	DP 2013-02 C253	DP 2013-02 C254	DP 2013-02 C255	DP 2013-02 C256	DP 2013-02 C257	DP 2013-02 C258	DP 2013-02 C259	DP 2013-02 C260
24C07	DP 2013-02 C261	DP 2013-02 C262	DP 2013-02 C263	DP 2013-02 C264	DP 2013-02 C265	DP 2013-02 C266	DP 2013-02 C267	DP 2013-02 C268	DP 2013-02 C269	DP 2013-02 C270
24C08	DP 2013-02 C271	DP 2013-02 C272	DP 2013-02 C273	DP 2013-02 C274	DP 2013-02 C275	DP 2013-02 C276	DP 2013-02 C277	DP 2013-02 C278	DP 2013-02 C279	DP 2013-02 C280

**TABLEAU 2** – utilisés pour le calcul des coefficients de Keating.

Inclinaison magnétique	76,3
Déclinaison magnétique	22,8°W
Intensité relative du champ magnétique total (kH)	100 nT
Distance au sommet du cylindre	120 mètres
Rayon du cylindre	100 mètres
Longueur du cylindre	infini (-1)
Coefficient de corrélation minimal	0,9 (90%)
Dimension de la fenêtre	9 (9 X 9 cellules de maille)
	600 m
Filtre de lissage	2 passes



Ressources  
naturelles

Québec

